



# **Notre responsabilité d'entreprise**

## ***Communication sur le progrès 2019***



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## Sommaire

Déclaration de la Directrice Générale .....	3
Présentation de MINEEX .....	4
Notre Responsabilité Sociétale .....	6
Notre Capital Humain .....	11
Notre Environnement .....	14
Notre communauté locale .....	16
Tableau de bord RSE .....	17
Index GRI .....	18

## Déclaration de la Directrice Générale

A nos parties prenantes,

Je suis heureuse de confirmer que MINEEX réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'Homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès (COP) annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Cordialement,

Rokhaya SALL MBAYE  
Directrice Générale

## Présentation de MINEEX

Présent dans le domaine du forage – minage depuis plusieurs années, MINEEX s'est positionné en tant qu'acteur majeur du secteur en Afrique de l'Ouest et leader au Sénégal. Notre prestation s'appuie sur une culture d'entreprise basée sur l'éthique et la responsabilité sociétale de l'entreprise. Nous mettons à la disposition de nos clients un savoir-faire axé sur une maîtrise des techniques d'abattage, et basé sur un matériel de pointe.

Nos métiers sont :

- Le forage – minage au niveau des carrières de roches et des mines (tirs en masse, moellons et pierres ornementales) ;
- La vente de produits explosifs et accessoires de tir (émulsions encartouchées, gels, détonateurs électriques, non-électriques etc.) ;
- Les travaux spéciaux (déblais rocheux, rampes, tranchées, puits, etc.) ;
- Les travaux de démolition et chantiers de Travaux Publics ;
- La reconnaissance géologique et structurale.

### *Une expertise appropriée*

L'entreprise prend en charge l'ensemble des activités d'abattage ; de la conception du plan de tir au tir de mine ; en prenant en compte la blocométrie attendue ainsi que les contraintes environnementales et sécuritaires. Nous garantissons également une fiabilité des produits explosifs et accessoires pyrotechniques utilisés.

Notre expérience dans le forage est axée aussi bien au niveau du forage de trous de mine « Blast Hole » qu'au niveau des forages d'exploration. En effet, MINEEX s'est également spécialisé dans le secteur de l'exploration minière et plus particulièrement dans le forage RAB (Roto Percussion à l'air), le forage RC (Circulation inversée) et le carottage au diamant (diamond drilling).

### *Des moyens humains et techniques adaptés*

Notre équipe est constituée d'un personnel hautement qualifié en matière de forage et minage. Les conducteurs de travaux sont titulaires du Certificat de Préposé au Tir, attestant de l'aptitude à utiliser en toute sécurité les produits explosifs. L'utilisation de l'explosif étant une pratique très sensible, les connaissances et compétences de nos mineurs sont régulièrement remises à niveau par des formations appropriées.

MINEEX met à la disposition de ses clients des foreuses adaptées au type de gisement et en nombre suffisant pour atteindre leurs objectifs (ATLAS COPCO PowerROC T35, Sandvik DX 700, Sandvik DX700 RANGER).

### ***L'innovation comme moteur de croissance***

MINEEX intègre des solutions novatrices et propose à ses clients le suivi de leur exploitation à l'aide de drones civils. Ces drones de dernière génération sont capables de relever un maximum de données précises et d'apporter rapidement des réponses aux problématiques des exploitants miniers et de carrière. Ces informations innovantes permettent un gain de productivité et une gestion efficace de l'exploitation. Des visuels sont ainsi générés (plans en 3D, dessins techniques) et fournissent les données clés de l'exploitation (portrait de l'exploitation, volumes extraits, simulations diverses etc.)

# Notre Responsabilité Sociétale

## *Notre engagement*

L'engagement de MINEEX en matière de Responsabilité Sociétale remonte à 2015, au moment où l'entreprise a commencé à réfléchir à la refonte de son système de management. Très vite, la gestion des impacts de son activité sur l'environnement et sur les communautés locales est apparue primordiale pour assurer un développement durable de l'entreprise. Nous avons choisi de prendre un engagement fort en signant le Pacte Mondial des Nations Unies, soutenant ainsi les dix principes suivants relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption :

**Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

**Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

**Principe 3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**Principe 4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

**Principe 6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

**Principe 7** : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

**Principe 8** : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

**Principe 9** : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

**Principe 10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans ce cadre, nous publions chaque année une Communication sur le Progrès (COP) qui reprend nos avancées dans chacun des dix principes du Pacte Mondial. Pour cette quatrième COP, l'accent est une nouvelle fois mis sur la transparence vis-à-vis de nos parties prenantes internes et externes. Des indicateurs de performance environnementaux, sociaux et sociétaux ont été définis dans notre référentiel de reporting RSE interne ; et ont fait l'objet d'une campagne de reporting portant sur nos activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018. Nous

avons lancé un processus de standardisation des informations que nous communiquons sur notre responsabilité sociétale, en nous appuyant notamment sur les normes du Global Reporting Initiative (GRI). Ce document fait référence aux éléments d'information de GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016 ; aux éléments d'information 103-1, 103-2, et 103-3 de GRI-103 : Approche managériale 2016 ; et aux éléments d'information de GRI 200, GRI 300 et GRI 400. Un index GRI est fourni en fin de rapport afin de permettre à nos parties prenantes de situer lesdites informations.

### **Nos parties prenantes**

Nos parties prenantes se placent au cœur de notre réflexion sur la responsabilité sociétale. En tant qu'entreprise, nous interagissons au quotidien avec nos parties prenantes internes (employés, direction de l'entreprise, etc.) et externes (régulateurs, clients, fournisseurs, etc.). Nous sommes conscients que la pérennité de MINEEX dépend en grande partie de la qualité de nos échanges avec nos parties prenantes, c'est pourquoi nous nous assurons de prendre en compte leurs attentes. Nous avons identifié nos principales parties prenantes, les modalités du dialogue en place avec chacune d'elles et leurs principales préoccupations.

<b>Parties prenantes</b>	<b>Modalités de discussion</b>	<b>Principales attentes identifiées</b>
<b>Collaborateurs</b>	Téléphone avec une flotte interne de l'opérateur TIGO (communication gratuite entre tous les collaborateurs), email	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une vision claire de la finalité de MINEEX</li> <li>Disposer des ressources nécessaires (matérielle, humaine, financière) pour la réalisation des activités</li> <li>Préserver la santé et la sécurité du personnel</li> <li>Adapter les compétences et les formations aux exigences du poste</li> <li>Respecter les dispositions prévues dans les contrats et les réglementations en vigueur</li> <li>Payer les salaires dans les délais convenus</li> </ul>
<b>Clients et prospects</b>	Email, téléphone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être satisfait des prestations de MINEEX</li> <li>Disposer des informations claires sur l'état d'avancement des opérations</li> <li>Respecter les engagements contractuels</li> <li>Disposer de prix raisonnables et compétitifs</li> <li>Disposer de produits conforme dans les délais</li> </ul>

<b>Fournisseurs et prestataires de services</b>	Email, téléphone	Recevoir des informations claires sur la commande Disposer des informations claires relatives aux dispositions HSE Disposer de conditions de livraison adaptée Respecter les conditions de paiement Assurer le traitement des factures à temps
<b>Investisseurs</b>	Email, téléphone, réunion ou rendez-vous d'affaire	Croissance pérenne Dividendes Performance durable
<b>Banques</b>	Email, téléphone, courrier	Disposer de la documentation et des informations claires et précises sur les opérations de trésorerie Disposer de justificatifs relatifs aux différentes opérations Disposer des informations relatives aux rémunérations
<b>Autorités/Pouvoirs publics (Ministère des mines et direction des mines, Ministère et Direction de l'environnement, impôts et domaines, IPRES, CSS)</b>	Courrier (ou courrier officiel)	Respecter la réglementation en vigueur Respecter les délais fixés pour le dépôt des déclarations et cotisations Respecter la réglementation fiscale et sociale applicable Respecter les délais fixés pour le dépôt des demandes d'autorisation d'achat, d'importation et de transport d'explosif Etre conforme avec les exigences des lois et des règlements en termes de santé et de sécurité au travail Disposer de contrat de travail et de DMT conformes
<b>Auditeurs / commissaires aux comptes</b>	Email, téléphone, réunion ou rendez-vous d'affaire	Disposer de la documentation relative aux activités d'audit dans les délais convenus
<b>Médias</b>	Insertion publicitaire	Communication transparente sur les activités et les impacts de MINEEX
<b>Riverains</b>	Sensibilisation par notre équipe	Respecter la sécurité, la quiétude et l'environnement du voisinage des chantiers



	technique ou la Direction	
<b>Organisations partenaires et concurrentes</b>	Courrier, email	Veille concurrentielle
<b>Actionnaires</b>	Email, rencontre	Distribution des dividendes Assurer une performance durable Respecter la réglementation en vigueur Respecter la politique du groupe

### **Matérialité des enjeux RSE**

Afin d'identifier les enjeux RSE les plus pertinents pour MINEEX, nous avons travaillé sur la base de la méthodologie décrite dans les normes GRI. Nous avons d'abord identifié les enjeux RSE qui nous concernent, c'est-à-dire ceux pour lesquels nous générons des impacts, ceux sur lesquels des attentes ont été exprimées par nos parties prenantes, et ceux pour lesquels il existe des obligations réglementaires et ou des bonnes pratiques sectorielles. Nous avons hiérarchisé les enjeux ainsi identifiés en fonction d'une part de l'importance de nos impacts économiques, environnementaux et sociaux ; et d'autre part de l'influence sur nos parties prenantes. Ce processus nous a permis de mettre en lumière les enjeux RSE les plus importants pour MINEEX, sur lesquels nous avons choisi de concentrer nos efforts et notre communication.

A travers ses engagements et ses activités, MINEEX participe à l'atteinte de 2 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) promus par l'Organisation des Nations Unies en 2015. MINEEX inscrit ainsi sa responsabilité sociétale dans le contexte global du développement durable.



### **Nos ambitions**

Notre ambition reste de continuer à croître de manière responsable. Nous souhaitons consolider notre reporting extra-financier, notamment en produisant un rapport de développement durable en conformité avec les critères essentiels des normes GRI dès le prochain exercice. Pour ce faire, le reporting d'un certain nombre d'indicateurs de performance extra-financiers est en cours de fiabilisation ; afin de pouvoir enrichir notre communication dès

notre prochain rapport RSE. Nous poursuivons nos efforts dans des domaines critiques tels que la gestion de nos déchets dangereux et le suivi des heures travaillées. De même, MINEEX contribue à la diffusion de bonnes pratiques RSE au niveau local, en étant pionnière parmi les compagnies sénégalaises qui publient un rapport RSE annuel suivant des normes de reporting internationales.

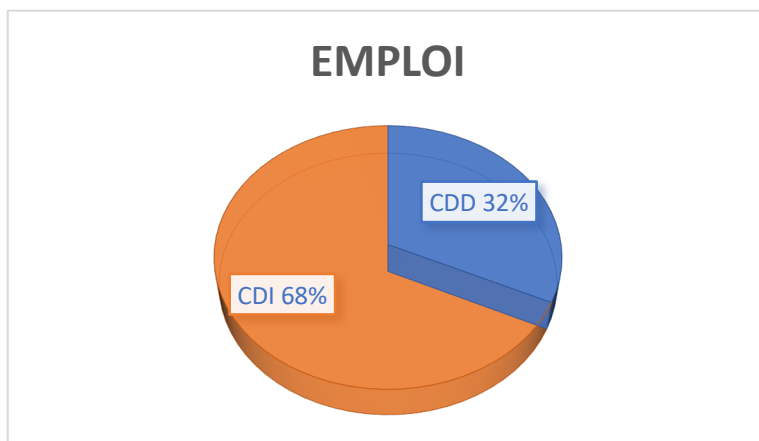
## Notre Capital Humain

Convaincu que le bien-être au travail est moteur de croissance pour l'entreprise, MINEEX place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. Il s'agit d'un véritable capital Humain, que nous préservons grâce à nos pratiques responsables en matière d'emploi et de conditions de travail.

### *Nos collaborateurs*

En 2018, l'effectif total permanent de MINEEX en fin de période est passé de 21 à **19 employés**. Cette baisse est justifiée par des départs mais aussi la fin de contrat de l'assistant en qualité sécurité et environnement. Nous avons enregistré 5 départs sur la période de reporting, dont 3 démissions, 1 fin de contrat et 1 licenciement ; soit un **taux de rotation du personnel de 26,31%**. Cette importante variation s'explique par la présence de nouvelles sociétés minières qui recrutent des personnes ayant de l'expérience dans le domaine des mines et carrières et leur proposent le double voire le triple de leur salaire.

Offrir à nos collaborateurs une stabilité d'emploi reste une de nos priorités ; ainsi, nous continuons de privilégier la signature de Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Cette année, **68% de nos collaborateurs sont en CDI**, contre 32% en Contrat à Durée Déterminée (CDD). L'augmentation de la part de CDD (de 29% en 2017 à 32% en 2018) s'explique en grande partie par le fait que nous opérons dans un secteur où les contrats sont conclus pour une durée de chantier.



Sur nos chantiers, notre personnel est composé de salariés permanents et de salariés non permanents. Parmi ces derniers nous comptons des gardiens, des femmes de ménage, des journaliers/manœuvres, et des chauffeurs. Ces salariés sont recrutés dans les localités riveraines de nos chantiers. Nos activités ont augmenté suite à la signature de nouveaux contrats de prestations en 2018 ; c'est pourquoi nous comptons 28 salariés non permanents

en 2018, contre 18 en 2017. Nous avons également assisté à la formation et à la promotion de salariés non permanents en salariés permanents en cours d'année.

MINEEX encourage l'insertion professionnelle des femmes dans le secteur minier. **La part des femmes** dans l'effectif total permanent est de 21% en 2018 contre **19% en 2017**. Plusieurs postes clés sont détenus par des femmes (direction générale, responsable qualité, responsable et assistante administratif et financier).

La formation du personnel est au cœur de la politique de MINEEX en matière de ressources humaines. En 2018, nous avons totalisé **203 heures de formation** contre 812 heures en 2017 soit une baisse de 73%. En effet, cette année, nous avons plus mis l'accent sur les séances de sensibilisation pour préparer le personnel à la certification de notre système de management intégré prévu pour fin 2018. Parmi les formations organisées en 2018, une formation en 1<sup>er</sup> secours a été dispensée à l'ensemble du personnel de chantier.

Dans le cadre de la mise en place de notre Système de Management Intégré (SMI), nous organisons régulièrement au niveau de nos sites des séances de sensibilisation avec des thèmes portant sur l'environnement, la santé et la sécurité au travail. Tout le personnel sur site (permanents, stagiaires, gardiens et manœuvres) participe à ses séances.

	Nombre de personnes formés	Nombre total d'heures de formation
<b>Formation</b>	19	203
<b>Sensibilisation HSE sur sites</b>	221	9605

A la fin de l'année, des entretiens individuels sont organisés par la direction avec les employés. Ces entretiens constituent une occasion pour le personnel et le management de faire une revue de l'année écoulée, des perspectives, des conditions de travail, le développement personnel. En 2018, MINEEX a fait l'évaluation de 10 collaborateurs et un plan de formation a été établi suivant les demandes de formation formulées lors des entretiens. Fournir à l'ensemble du personnel un entretien annuel d'évaluation est un de nos axes de progrès pour 2019.

### ***Droits de l'Homme et conditions de travail***

MINEEX réaffirme son adhésion aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment celles relatives à la protection des travailleurs et à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Nous nous attachons à les respecter dans l'ensemble de nos activités. La liberté d'association et le droit de négociation collective sont respectés dans le cadre

réglementaire en vigueur au Sénégal. De même, MINEEX s'engage contre toute discrimination dans l'emploi et pour l'égalité des chances entre hommes et femmes. Conformément à nos engagements, une **politique de ressources humaines** a été formalisée. Elle clarifie les relations de MINEEX et de ses employés et garantit les conditions de travail appropriées. Nous opérons principalement au Sénégal et avons conscience des risques relatifs aux droits de l'Homme dans le secteur minier. Depuis 2016, nous avons formalisé notre **politique d'entreprise relative aux Droits de l'Homme**. Un **règlement intérieur** qui rappelle nos engagements et prévient les éventuelles violations des droits de l'Homme a été rédigé. De plus, une session de sensibilisation de nos collaborateurs sur la responsabilité sociétale a été organisée en 2018.

### ***Travailler en toute sécurité***

La sécurité des collaborateurs constitue une priorité pour MINEEX, à cet effet toutes les activités sont effectuées en respect de la réglementation en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail. L'évaluation des risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail est souvent mise à jour afin de la rendre effective et efficace. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire pour tout le personnel (permanent, journaliers, gardiens, manœuvres...) et les tiers intervenants sur site. Des inductions sont faites pour toutes les personnes étrangères au site. Ceci montre l'importance que MINEEX attache à la sécurité pour tous.

Le suivi de l'accidentologie est assuré par le responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et fait l'objet d'indicateurs de performance pour tous les processus. Une nouvelle fois en 2018, **aucun accident de travail avec arrêt** n'est à reporter.

En complément de la prise en charge médicale effective 2017, MINEEX a initié en 2018 une visite médicale annuelle pour tous les employés permanents.

## Notre Environnement

### *Protection de l'Environnement*

MINEEX s'est engagé à la protection de l'environnement et à limiter les impacts de ses activités dans les zones dans lesquelles l'entreprise opère. En matière de réglementation, les produits explosifs et accessoires pyrotechniques utilisés répondent aux standards internationaux et sont stockés sur une installation classée pour la protection de l'environnement. Dans le cadre de la mise en place de notre système de management environnemental, des procédures relatives à la gestion des risques environnementaux ont été formalisées, et la politique Hygiène Sécurité Environnement est affichée sur site. Des sensibilisations et des simulations sont organisées pour aider le personnel sur site à prévenir et se préparer face aux impacts environnementaux. Sur nos chantiers de forage-minage et d'exploration en mines et carrières, des mesures de nuisances sonores sont effectuées afin de contrôler les niveaux de bruit émis.

Notre mode de fonctionnement par déplacements en intervention et l'utilisation d'engins de chantier et d'explosifs font de la consommation de carburant et de la production de déchets dangereux nos principaux impacts environnementaux. Ce sont sur ces deux thématiques que nous avons concentré nos efforts depuis 2017.

### *Consommation de carburant et émissions de CO<sub>2</sub>*

Notre consommation de carburant provient des engins de chantier, des véhicules, et de notre groupe électrogène. Un suivi strict de la consommation en carburant sur les chantiers est réalisé mensuellement par le responsable technique, le responsable stock et le responsable achat.

En 2018, notre flotte s'est étoffée avec l'achat de deux véhicules neufs et d'un camion dédié au transport d'explosifs. Par ailleurs, nous avons également enregistré la perte et la cession de deux véhicules. Le suivi de la consommation du carburant se fait sur la base des fiches carburant installées dans chaque véhicule, des bons de carburant associés à chaque engin et chantier, et des factures des cartes carburant.

Le tableau suivant présente le total de nos émissions de CO<sub>2</sub> dues à la consommation de carburant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Type de carburant	Quantité consommée (litres)	Émissions de CO <sub>2</sub> (tonnes)
<b>Gasoil (véhicules et engins)</b>	135 794	363
<b>Essence</b>	3 231	7,4
<b>Total</b>	<b>139 025</b>	<b>370,4</b>

La baisse de nos émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à 2017 s'explique d'une part par la fiabilisation du reporting des consommations de gasoil ; et d'autre part par les variations de notre flotte de véhicules.

### **Gestion de nos déchets**

Nous produisons toujours les mêmes types de déchets à savoir les poussières, les emballages, et les graisses et huiles usées. Nous faisons appel à des entités spécialisées dans la collecte et le recyclage de déchets afin de nous assurer de leur prise en charge conformément aux réglementations en vigueur. Toutefois, en l'absence de prestataire accrédité, nous demeurons responsables de la gestion de ces déchets. Ainsi, MINEEX a construit un brûloir pour ces cartons et déchets domestiques. Dans ce cadre, la procédure de gestion des déchets a été revue et les conditions de brûlage ont été définies pour éviter des accidents. Toutefois, nous rencontrons de plus en plus de difficultés de stockage des déchets, notamment avec l'accroissement de nos activités.

L'arrêt de la fabrication de l'ANFO a entraîné une baisse du nombre de sacs vides d'ANFO collectés en 2018 ; et ce en dépit de l'augmentation de la production. Ainsi, en 2018 nous avons collectés 15 341 **sacs vides de nitrate d'ammonium**.

Les huiles et graisses usées sont stockées sur site dans des bacs étanches, et évacuées périodiquement par un prestataire externe. Nous avons aménagé la zone de stockage des huiles, avec marquage. En 2017, **38000 litres d'huiles usées** ont été produits, à cause notamment de la vidange des engins de chantier. En 2018, Mineex a cédé **4 386 Litres d'huiles usées** au prestataire pour régénération. Cette quantité représente les huiles récupérées lors des vidanges sur le site de Pout. Il convient toutefois de souligner qu'il arrive souvent que les vidanges se fassent sur le site du client et dans ce cas c'est le client qui récupère les huiles usées. Ainsi, pour un suivi exhaustif des huiles usées, nous prévoyons de mettre en place un fichier de suivi des huiles usées produites lors des activités.

Le sable souillé est stocké dans un fût de 200 litres et celui-ci est utilisé pour faire du bourrage lors des activités de minage.

## Notre communauté locale

### *Notre approche*

MINEEX est un acteur engagé auprès de sa communauté locale et de l'ensemble de ses parties prenantes. Nous contribuons au développement du tissu économique de nos zones d'implantation au travers d'une politique d'embauche locale dynamique. L'ensemble de nos salariés non permanents est recruté parmi les populations riveraines de nos chantiers. Sur l'année 2018, nous dénombrons **28 embauches locales** réparties sur les régions de Thiès et Kédougou (gardiens, manœuvres, lingères, ménagères et chauffeurs).

Nous rencontrons régulièrement les représentants des populations riveraines et leur apportons notre soutien matériel et financier. En 2018, les dons faits par MINEEX aux collectivités locales s'élèvent à **1 100 000 francs CFA**. La baisse des dons faits aux collectivités locales s'explique par la rationalisation notre politique de sponsoring et de dons avec notamment la mise en place d'axes prioritaires que sont l'augmentation de l'emploi local et la participation à la protection de l'environnement des collectivités dans lesquelles MINEEX évolue.

### *Lutte contre la corruption*

MINEEX conduit ses opérations dans le strict respect de la législation en vigueur au Sénégal. L'entreprise soutient la convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption. Notre règlement intérieur rappelle à nos collaborateurs leurs rôles et responsabilités en matière de lutte contre la corruption sous toutes ses formes.

La politique commerciale de Mineex encadre clairement les relations avec les clients et les fournisseurs. Des procédures ont été établies dans le cadre de la mise en place du système de management intégré.



## Tableau de bord RSE

Le tableau de bord suivant reprend nos principaux indicateurs chiffrés et témoignent de la performance de MINEEX en matière de RSE.

Indicateur	Unité	2015	2016	2017	2018
<b>Effectif total permanent</b>	Nb	15	15	21	19
<b>Part de CDI</b>	%	N/A	87	71	68
<b>Part des femmes dans l'effectif total</b>	%	13	20	19	21
<b>Taux de rotation du personnel</b>	%	N/A	N/A	5,5	26,31
<b>Nombre de salariés ayant bénéficié d'entretiens annuels</b>	Nb	N/A	N/A	18	10
<b>Nombre d'accidents de travail avec arrêt</b>	Nb	0	0	0	0
<b>Nombre de salariés ayant suivi une formation</b>	Nb	2	11	24	20
<b>Nombre moyen d'heures de formation par salarié</b>	h/salarié	N/A	22	39	10,7
<b>Émissions de CO<sub>2</sub> liées à la consommation de carburant</b>	TCO <sub>2</sub>	253,5	332	385	370,4
<b>Quantité d'huiles usées produite</b>	L	N/A	2 740	38 000	4 386
<b>Nombre de sacs de nitrate d'ammonium vides collectés</b>	Nb	N/A	9 830	16 050	15 341
<b>Nombre d'embauches locales</b>	Nb	32	37	18	28
<b>Montant total des dons aux communautés locales</b>	Francs CFA	4 370 000	1 805 000	3 078 885	1 100 000

*N/A : indicateur non reporté lors des exercices précédents*

## Index GRI

Norme GRI	Éléments d'information		Page	Omissions
<b>Éléments généraux d'information</b>				
GRI 102 : Éléments d'information 2016	102-1	Nom de l'organisation	1	
	102-2	Principales marques et principaux produits et services	4	
	102-3	Lieu où se trouve le siège	20	
	102-4	Lieu géographique des sites d'activité	20	
	102-7	Taille de l'organisation	17	
	102-8	Information concernant les employés et les autres travailleurs	11	
	102-12	Initiatives externes	6	
	102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	6	
	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	3	
	102-29	Identification et gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	9	
	102-40	Liste des groupes de parties prenantes	7	
	102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	7	
	102-50	Période de reporting	6	
	102-51	Date du rapport le plus récent	17	
	102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	20	
	102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	7	
102-55	Index du contenu GRI	18		
<b>Enjeux pertinents</b>				
<b>Performance économique</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	16	
GRI 203 : Impacts économiques indirects	203-1	Mécénat	16	
<b>Lutte contre la corruption</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	16	
GRI 206 : Lutte contre la corruption	206-2	Communication et formations relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	16	
<b>Énergie</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	14	
GRI 302 : Énergie	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	14	
<b>Émissions</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	14	
GRI 305 : Émissions	305-2	Émissions indirectes de GES	14	

<b>Effluents et déchets</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	15	
GRI 306 : Effluents et déchets	306-2	Déchets par type et méthode l'élimination	15	
<b>Emploi</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	11	
GRI 401 Emploi	401-1	Recrutement de nouveaux employés e taux de rotation du personnel	11	
	401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein	11	
<b>Santé et sécurité au travail</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	13	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail	403-2	Taux d'accidents du travail	13	
<b>Formation et éducation</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	12	
GRI 404 : Formation et éducation	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par salarié	12	
	404-3	Pourcentage de salariés bénéficiant de revues de performance	12	
<b>Diversité et égalité des chances</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	12	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances	405-1	Diversité des employés	12	
<b>Évaluation des droits de l'Homme</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	12	
GRI 412 : Évaluation des droits de l'Homme	412-2	Formation des employés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme	12	
<b>Communautés locales</b>				
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 103-2	Approche managériale	16	Sans objet
GRI 413 : Communautés locales	413-1	Activités impliquant la communauté locale	-	Sans objet



## **MINEEX SA**

<b>Adresse</b>	Point E Résidence Soukane Rue de Louga Dakar, Sénégal
<b>BP</b>	6489 Dakar RP Sénégal
<b>Téléphone</b>	+221 33 864 40 07
<b>Fax</b>	+221 33 864 40 09
<b>Web</b>	<a href="http://www.mineex.sn">www.mineex.sn</a>

Pour toute question concernant ce rapport, veuillez contacter :

**Innocencia Marie MBAYE**

Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement

**E-mail** : [innocencia.mbaye@mineex.sn](mailto:innocencia.mbaye@mineex.sn)